

Didier QUENTIN

Député
Vice-Président du Conseil Général
de la Charente-Maritime

Le 26 octobre 2007

AN/DQ/DD
N/REF/débat public
10-2007



Monsieur Louis-Julien SOURD
Président de la Commission Particulière
du Débat-Public sur le projet de terminal
méthanier au Verdon
17, cours du chapeau rouge
33000 BORDEAUX

Monsieur le Président,

Sans plus tarder, et avant la réunion du lundi 29 octobre, je tiens à répondre à votre lettre en date du 23 octobre qui a retenu toute mon attention et dont je vous remercie.

Comme vous-même, je ne peux que déplorer le caractère tumultueux de notre réunion du lundi 8 octobre dernier et condamner les propos xénophobes qui, selon vous, y auraient été tenus.

Néanmoins, la vigueur de certaines réactions s'explique aisément par « le grand méchant flou » et le manque de rigueur des réponses apportées par les représentants de 4 Gas. Une grande partie de l'assistance a cru revivre, en moins drôle, le célèbre sketch de Fernand RAYNAUD : « C'est étudié pour ! »...

J'espère qu'il en ira différemment lundi prochain, mais la sérénité dans le dialogue ne reviendra qu'au prix d'un plus grand sérieux dans les réponses, et en particulier celles apportées à la question fondamentale : « Y-a-t-il un intérêt national majeur et bien démontré pour un tel équipement, à cet endroit précis ? ».

Pour ce qui est de la réunion de clôture et de synthèse du débat public, je persiste à demander avec tous les élus du pays royannais (Cf. l'article de Sud-Ouest ci-joint) qu'elle soit tenue sur les lieux les plus concernés, c'est-à-dire sur la rive gauche de la Gironde à Soulac ou au Verdon et sur la rive droite à Royan.

L'argument justifiant le choix de Bordeaux, pour son équidistance entre le nord Médoc et le pays royannais, ne me semble nullement pertinent, alors même que pas un Bordelais n'aurait à subir les nuisances d'un éventuel terminal méthanier !

.../...

.../...


Je ne manquerai pas de vous interroger à nouveau publiquement sur ce point, lors de notre réunion du lundi 29 octobre, car la population du pays royannais a droit à toute l'information dans la transparence la plus complète.

Par ailleurs, je vous joins la copie de la lettre que vient de m'adresser Nicolas HULOT, au titre de sa Fondation, et je vous serais reconnaissant de bien vouloir la verser au dossier du débat public.

N'hésitez pas à me rappeler sur mon portable au 06 11 30 19 20.

Avec par avance toute ma gratitude pour votre esprit de coopération, je vous prie d'agréer, cher Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

malgré tout.

et les plus cordiaux

Didier QUENTIN
(portable 06 11 30 19 20)

P.J./2

Nicolas Sarkozy s'engage au Grenelle

Le secrétaire d'État aux transports Dominique Bussereau, que l'on sait opposé au projet de terminal méthanier, a relevé cette citation dans le discours du Président de la République : « Tout projet dont le coût environnemental est trop lourd sera refusé. » À bon entendeur...

Prochain débat public lundi 29 octobre

La Commission particulière du débat public (CPDP), présidée par Louis-Julien Sourd, organise un nouveau débat sur le thème de l'impact économique du projet de terminal méthanier au Verdon, ce lundi 29 octobre à 19 heures, sous le chapiteau de la Grande Conche.

Le chiffre du jour

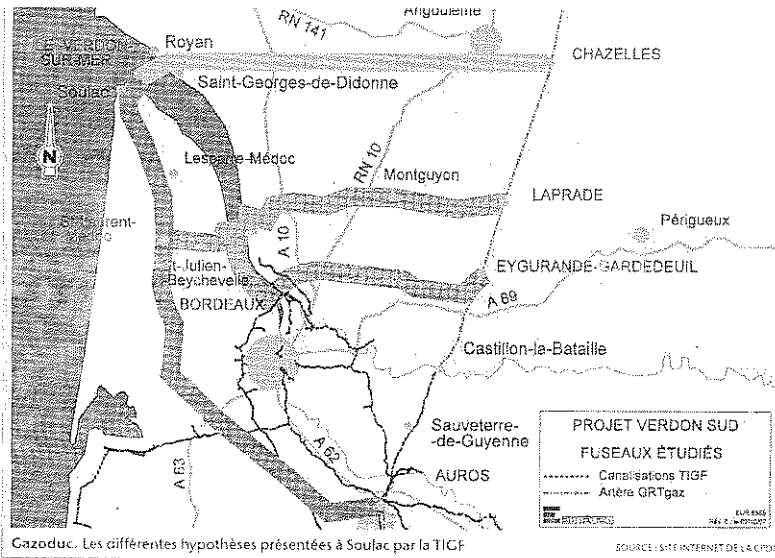
4. Les hypothèses de trajets pour le gazoduc, selon GTF. Dans tous les cas, il fera 100 kilomètres de long pour un coût 300 000 000 euros.

PORT MÉTHANIER. Furieux face à un scénario de gazoduc entre Royan et Saint-Georges, les élus communautaires entendent porter le débat sur le plan juridique

Le gaz passe mal

Philippe Jallières

Ce n'est qu'une des quatre variantes possibles, mais pour les élus du littoral du Pays royanais, c'est la goutte qui fait déborder un vase déjà bien plein. La société TIGF pour Total Infrastructures gaz France - a dévoilé il y a quelques jours à Souillac-sur-Mer ses hypothèses de travail pour l'aménagement d'un gazoduc desservant le site du port autonome de Bordeaux, au Verdon, dans la perspective d'une concrétisation du projet de terminal méthanier porté par la société 4Gas. L'une d'entre elle évoque une traversée de l'estuaire sur 7 kilomètres via un tunnel de 5 mètres de diamètres avec sur la rive droite une canalisation courant... entre Royan et Saint-Georges-de-Didonne. Incrédules puis furieux, les élus locaux ont décidé de ne plus se contenter d'un débat public. Et de porter l'affaire sur le plan juridique.



Gazoduc. « Au début, j'ai cru que c'était un gag, commente le maire de Saint-Georges-de-Didonne, Jean-Michel Renu. Si l'on en croit le trait grossier tracé sur le plan, le gazoduc passerait entre nos deux communes, à l'emplacement de notre vieille ligne de démarcation, le Rivageau. » Henri Le Gueut lui-même avouait ne pas en revenir. « Nous avons découvert ça avec stupeur. Nous avons par ailleurs assisté à plusieurs réunions en Gironde, réplique de celle que nous avons vécu. La question est aujourd'hui de savoir si ce débat sert à quelque chose, alors même que le projet est vital pour la survie du port autonome de Bordeaux. Nous allons nous faire avoir dans cette histoire. »

Questions sans réponses. Ces inquiétudes étaient relayées par Hervé Hué. Un soutien presque inattendu, le maire de Saint-Palais-sur-Mer s'étant démarqué de

la plupart de ses confrères en se refusant à condamner le projet de la société 4Gas sans avoir reçu une information pleine et entière. « Je ne suis toujours pas opposé à proprement parler au projet de terminal-méthanier. Mais force est de constater que nos questions restent le plus souvent sans réponse, ou alors des généralités de la part de la société 4Gas. Nous ne pouvons nous en contenter. »

Débats. La parfaite neutralité de Louis-Julien Sourd, président de la commission particulière du débat public, a été mise en doute par certains élus. Sans aller jusque-là, le président de l'Agglomération, le maire de La Tremblade Jean-Pierre Tallieu, a souligné que « cet ancien responsable portuaire pour le compte du Conseil général de Gironde, aujourd'hui en retraite, restait très attaché au territoire... »

Les élus restent très étonnés du silence de certaines structures, à

telle enseigne le Smiddest, le Syndicat mixte pour le développement durable de l'estuaire, qui associe les deux départements de Gironde et de Charente-Maritime. Hervé Hué signalait n'avoir pas entendu évoquer le dossier aux précédentes rencontres. « Il a été demandé aux membres du Smiddest d'inscrire le dossier à leurs réflexions, rectifie le maire d'Arces Yves Pérochain. Ils doivent rencontrer bientôt les représentants de la société 4Gas. »

Deux mesures. Les commentateurs ont fusé, Henri Le Gueut ne se privant pas d'ironiser - évoquant l'hypothèse d'un gazoduc en Pays royanais - sur l'impact du « tourisme méthanier » sur le territoire. Plus sérieusement, il entend prendre le dossier à bras-le-corps, estimant qu'il y a plus que jamais deux poids, deux mesures entre le traitement des deux rives.

Jean-Michel Renu a, pour sa part, relevé l'initiative de la commune de Royan, laquelle entend

faire appel à un avocat pour faire valoir son point de vue. « Nous souhaitons nous joindre à cette initiative. Je me doute qu'il n'est pas facile d'imposer un gazoduc au travers des vignes du Médoc, mais nous ne pouvons nous laisser faire. Il nous faut faire appel à un juriste spécialisé et faire arrêter tout cela. Il nous faut aujourd'hui prendre l'initiative, trouver la faille... » Pour le premier magistrat de Saint-Georges-de-Didonne, « il n'y a aucune égalité de traitement entre les deux rives. Tous les débats ont lieu en Gironde. Nous demandons à avoir les mêmes, sur les mêmes thèmes, et non pas une seule date supplémentaire. »

L'homme rejoint en cela le député Didier Quentin, qui a demandé de son côté à ce qu'une séance de clôture soit organisée à Royan, au même titre que celle de Bordeaux. Prochain round ce lundi 29 octobre sous le chapiteau de la Grande Conche.

Le Plecton

Connaissez déjà le conducteur conduisant avec son portable à l'oreille, celui avec une dame à ses côtés qui lui fait des mamours et celui avec son chien sur les genoux qui lui fait la fête. Une jeune femme effarée lui a rapporté le cas d'une petite mamie conduisant une fourgonnette. Non pas parce qu'elle ne dépassait pas du volant - cela arrive souvent - mais surtout parce qu'elle arrivait à boire au goulot une bouteille de vin sans trop godailler sur la route. Une performance qu'on se gardera bien de saluer.

M. vérandas MONNET FABRICANT

Notre métier
Votre veranda
Etude et devis gratuit

GRANDEUR NATURE

Des Verandas qui laissent rien au hasard

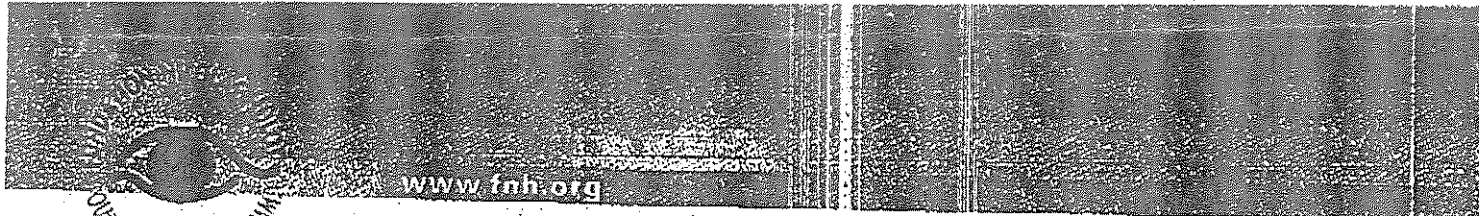
EXPOSITION
22, rue Lavoisier - 20 ROYAN
05 46 22 92 97

Agenda

AUJOURD'HUI
« Passeurs de monde(s) », la librairie du Rivage, boulevard Briand, reçoit les éditions de la Différence, ce soir à 18 heures.

DEPINIERE BONNIN Paysagiste

PROMO
ABELIA



6, rue de l'Est 92100 Boulogne-Billancourt - Tél. : 01 41 22 10 70 - Fax : 01 41 22 10 99 - fnh@fnh.org

Monsieur Didier QUENTIN
Député
Vice-Président du Conseil Général
de la Charente-Maritime

Assemblée Nationale
126 rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP

Boulogne-Billancourt, le 15 octobre 2007

Objet : Projet de terminal méthanier au Verdon

Monsieur le Député,

Vous avez attiré mon attention sur le projet de terminal méthanier au Verdon sur Mer. Ce projet suscite en effet une vive émotion et une large opposition de la part des élus, des populations et des associations, si j'en juge par les sollicitations nombreuses adressées à la Fondation.

La Commission Nationale du Débat Public a été saisie et une Commission particulière mise en place. Je crois qu'elle rendra ses conclusions au printemps 2008. Sans préjuger des conclusions de la CNDP, je voudrais vous faire part des interrogations qui sont les miennes, de mon point de vue plus large sur le projet et contribuer au débat en cours.

Tout d'abord ce projet contribue-t-il au scénario énergétique national de maîtrise de la consommation et d'efficacité énergétique, de développement des énergies renouvelables d'ici 2020? La capacité de stockage de la France est-elle suffisante? Je crois savoir que c'est le cas par ailleurs. Est-il pertinent de le faire à cet endroit ou de préférence sur des sites industriels existants? Sans disposer de toutes les informations à ce stade, et comme beaucoup d'entre vous, j'ai des doutes sur la nécessité du projet en l'état.

Cela dit, je souhaite que les projets de grandes infrastructures portuaires, dont les projets de terminaux gaziers en cours d'examen - Le Verdon, Dunkerque, Le Havre - ou en voie d'extension - Montoir/St Nazaire et Marseille-Fos - soient l'occasion de décisions qui nous fassent entrer dans une économie de "développement et d'aménagement durable" des territoires. Dès lors, l'efficacité écologique et climatique est la condition de tout aménagement et le "ménagement" des grands estuaires devient une priorité absolue.

Pour moi, toute infrastructure ou projet d'aménagement n'est pas recevable s'il n'est pas accompagné d'une analyse de ses impacts et de ses coûts en terme de changement climatique (contribution au scénario de réduction par 4 des émissions de GES, de réduction de 20% de la consommation et augmentation de l'efficacité énergétique, de développement des énergies

renouvelables) et de biodiversité (pas de perte nette de biodiversité, c'est à dire de changement d'usages des sols ou de rupture des continuités végétales et biologiques). Tous les arbitrages gouvernementaux en matière d'aménagement des estuaires, et depuis plus de trente ans, l'ont toujours été au détriment des milieux naturels, des ressources marines et donc de la pêche maritime.

L'estuaire de la Gironde est l'un des moins aménagés. Sa situation écologique est néanmoins très préoccupante. Aussi je pense que l'intérêt majeur du plus grand estuaire naturel d'Europe commande une décision courageuse d'aménagement, résolument tournée vers la préservation de ses espaces et richesses naturelles, encourageant une politique nouvelle dans l'économie régionale portée par les élus des deux rives au nom des populations qui y vivent. J'appelle de mes vœux un tel signal fort pour une nouvelle politique nationale de "ménagement" du territoire, et notamment en faveur des grands estuaires. Le Grenelle de l'environnement doit en être l'occasion aussi en région. La délibération du Conseil général de la Charente-Maritime va dans ce sens et je m'en réjouis.

Vous évoquez une initiative en faveur de la création d'une aire marine protégée, après la création du Parc naturel marin de la Mer d'Iroise que j'ai appuyé ou celui des Calanques qui vient d'être récemment approuvé par le Maire de Marseille. Je ne peux qu'approuver et appuyer avec intérêt votre proposition. Les enjeux régionaux à l'échelle du Golfe de Gascogne comme de la façade atlantique le justifie pleinement.

A l'heure où semble émerger localement la volonté d'un développement plus durable, au-delà du projet particulier du Verdon, et sans me substituer aux consciences locales, je plaide pour un projet pilote sur l'estuaire de la Gironde, porteur d'innovation et en harmonie avec les politiques publiques sur l'eau, la biodiversité et les espaces naturels, les ressources et le patrimoine maritimes ou l'écotourisme.

Restant, avec mes collaborateurs, à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Nicolas Hulot

Nicolas HULOT

Président

¹ Perte de 80% des zones humides de l'estuaire de la Loire (et menacés nouvelles avec l'extension de Donges est), idem sur l'estuaire de la Seine (Port 2000), extension en cours de Fos sur 2500 ha supplémentaires de milieux camarguais.